

Chapitre 2

L'éducation

par Yves NOBERT

LES FAITS SAILLANTS

- Entre 1971 et 1991, le nombre médian d'années de scolarité de la population de 15 ans et plus est passé de 9,8 à 12,2 au Québec et de 10,9 à 12,7 en Ontario. L'écart entre les deux provinces qui était de 1,1 année en 1971 n'est plus que de 0,5 année en 1991.
- Au début des années 90, le nombre moyen d'années de scolarité de la population de 15 ans et plus est de 11,6 au Québec, de 12,4 en Ontario et de 12,1 au Canada; aux États-Unis, en France et au Royaume-Uni, où la population de référence a 25 ans et plus, le nombre moyen d'années est respectivement de 12,3, 11,6 et 11,5.
- La faible scolarisation est surtout le fait des générations plus âgées. En 1971, 40,9 % des Québécois de 15 ans et plus avaient moins de 9 années de scolarité, en 1991, la proportion est de 20,6 %. En Ontario, les proportions sont respectivement de 28,2 et 11,9 % et au Canada, de 32,3 et 14,3 %.
- En 1971, 4,6 % des Québécois de 15 ans et plus avaient un baccalauréat; en 1991, leur proportion atteint 10,3 %. Pour les mêmes années de référence, en Ontario ces proportions atteignaient 5,3 et 13,0 % et au Canada, 4,8 et 11,4 %.
- Au Québec, la scolarisation des femmes a fait des progrès remarquables entre 1971 et 1991, particulièrement chez les jeunes générations : chez les 15-24 ans, dont la scolarisation n'est pas terminée, la proportion des bachelières est passée de 2,6 à 5,0 % et celle de leurs homologues masculins, de 3,6 à 3,5 %. Durant la même période, en Ontario, la proportion des bacheliers a plus que doublé, passant de 3,1 à 6,2 %, pendant que celle des bacheliers passait de 3,9 à 4,4 %; au Canada, la proportion des femmes titulaires d'un baccalauréat a presque doublé de 2,8 à 5,3 %, tandis que chez les hommes elle est passée de 3,6 à 3,9 %.
- Selon l'OCDE, le niveau d'instruction de la population de 24-64 ans varie sensiblement entre le Québec, l'Ontario, le Canada et certains pays. En 1991, la proportion de la population qui n'a pas dépassé le premier cycle de l'enseignement secondaire (10^e année), atteint 33 % au Québec, 21 % en Ontario, 24 % au Canada, 17 % aux États-Unis, 49 % en France et 35 % au Royaume-Uni. Par ailleurs, la proportion de la population qui a achevé des études supérieures (études collégiales et universitaires) est de 35 % au Québec, 42 % en Ontario, 40 % au Canada et 36 % aux États-Unis, mais seulement de 15 % en France et 16 % au Royaume-Uni.
- Les régions de Montréal (15,6 %), de Québec (13,0 %), de l'Outaouais (10,7 %) et de Laval (10,0 %) rassemblent une grande proportion de bacheliers, par contre les régions périphériques, telles la Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine (31,4 %), le Nord-

du-Québec (28,6 %) et le Bas-Saint-Laurent (25,5 %) recèlent une forte proportion de personnes peu scolarisées.

- L'Enquête sur les capacités de lecture et d'écriture utilisées quotidiennement (ECLÉUQ) de 1989 révèle que, chez les 16-69 ans, les carences en matière de lecture (niveaux 1 et 2) et de calcul (niveau 1) touchaient respectivement 18,7 et 21,7% des Québécois, 16,8 et 17,4 % des Ontariens et 16,0 et 17,8 % des Canadiens.
- En 1994, l'Enquête internationale sur l'alphabétisation des adultes (EIAA), menée auprès des 15-65 ans, estime que les capacités de lecture et d'écriture de textes suivis de 47,5 % des Québécois et de 42,2 % des Ontariens correspondent aux niveaux les plus faibles (niveaux 1 et 2). Les textes schématiques de niveaux 1 et 2 (formulaires et cartes) présentent des difficultés pour 51,3 % des Québécois et 38,5 % des Ontariens. Quant aux textes à contenu quantitatif, 54,9 % des Québécois et 38,1 % des Ontariens ont des capacités élémentaires (niveaux 1 et 2).
- De 1982 à 1994, la fréquentation scolaire est en hausse au Québec, le taux étant passé de 95,3 à 97,7 % chez les jeunes de 15 ans, de 54,0 à 76,2 % chez ceux de 18 ans et de 20,2 à 40,4 % chez les 20-24 ans; en Ontario aux mêmes âges, le taux est passé respectivement de 97,6 à 99,0 %, de 59,9 à 79,9 % et, enfin, de 23,8 à 41,0 %.
- Entre 1971 et 1991, la fréquentation scolaire des adultes est aussi à la hausse au Québec, d'abord la fréquentation à plein temps des 20-24 ans (de 16,5 à 32,3 %), puis la fréquentation surtout à temps partiel des 25-44 ans sur le marché du travail (6,9 à 10,0 %). En Ontario et au Canada, la tendance est la même.
- Au Québec, depuis le début des années 80, la persévérance scolaire est à la hausse. Entre 1982-83 et 1994-95, la probabilité d'accéder à la 5^e secondaire est passée de 52,9 à 69,5 % chez les hommes et de 59,0 à 79,8 % chez les femmes. Entre 1984-85 et 1994-95, la probabilité d'accéder au baccalauréat s'est accrue de 28,7 à 30,5 % chez les hommes et de 31,1 à 41,0 % chez les femmes.
- Au Québec entre 1990 et 1995, la moyenne des notes aux épreuves ministérielles du secondaire et le taux de réussite se sont améliorés en passant respectivement de 67,4 à 71,9 % et de 76,5 à 84,7 %.
- Globalement, entre 1971 et 1991, le taux d'activité a augmenté dans l'ensemble, sauf pour les personnes ayant moins de 9 années de scolarité dont le taux a baissé au Québec (de 44,1 à 34,0 %), en Ontario (de 52,0 à 37,5 %) et au Canada (de 47,6 à 35,7 %). En revanche, le taux d'activité des personnes ayant un grade universitaire a augmenté de 83,5 à 87,4 % au Québec. La situation est semblable chez les Ontariens et les Canadiens.

INTRODUCTION

Au début des années 60, le Québec a réalisé une importante réforme de son système d'éducation entre autres par l'introduction de la polyvalence au secondaire, par la création du réseau des Collèges d'enseignement général et professionnel (CEGEP) et le renforcement du réseau universitaire, particulièrement dans les régions. Cette réforme a permis d'augmenter la scolarisation de l'ensemble de la population et de démocratiser l'accès aux études supérieures. Malgré tout le progrès accompli depuis plus de trente ans, de sérieuses lacunes peuvent être observées dans le domaine de l'éducation, telles le fort taux d'abandon scolaire, surtout au secondaire, le faible accès à la formation professionnelle et l'analphabétisme de certaines couches de la population.

Sous l'effet conjugué de l'accélération des progrès technologiques, de la mondialisation des marchés et de l'impératif de réduire les déficits gouvernementaux, de nouvelles règles, dont la principale est sans doute la productivité, gèrent désormais l'économie et par ricochet le monde de l'éducation. Par conséquent, le système d'éducation doit former des individus capables de faire face aux exigences de plus en plus rigoureuses du marché du travail.

Dans ce contexte de changements, l'éducation constitue à plus forte raison un outil essentiel à l'amélioration des conditions de vie des individus. En plus de favoriser l'épanouissement personnel, l'éducation facilite l'insertion sociale par l'entrée et la progression sur le marché du travail, par les revenus qu'un emploi procure et par la participation non seulement à la société de consommation, mais aussi à la société de l'information en émergence.

Les indicateurs de bien-être des individus associés à l'éducation et passés en revue dans ce chapitre sont regroupés sous trois thèmes : l'état de la scolarisation, c'est-à-dire le nombre d'années de scolarité, le plus haut niveau de scolarité atteint et les capacités de lecture et de calcul; la participation au système d'éducation, c'est-à-dire la fréquentation scolaire selon l'âge et selon l'activité sur le marché du travail, la persévérance scolaire et les résultats scolaires et, enfin, le croisement de la scolarité et du taux d'activité sur le marché du travail. Des comparaisons dans le temps, s'étendant sur quelques décennies, seront établies particulièrement entre le Québec, l'Ontario et le Canada. Les principales sources de données utilisées émanent de Statistique Canada (les recensements canadiens, l'Enquête sur les finances des consommateurs, l'Enquête sur les capacités de lecture et d'écriture utilisées quotidiennement et l'Enquête internationale sur l'alphabétisation des adultes), ainsi que du ministère de l'Éducation (les indicateurs de l'éducation).

L'ÉTAT DE LA SCOLARISATION

Globalement, on observe que, depuis le début des années 60, la population québécoise a réalisé des gains importants sur le plan de la scolarisation. L'écart entre la scolarisation du Québec et de l'Ontario s'est effectivement rétréci de manière significative.

Le nombre d'années de scolarité

Le nombre médian d'années de scolarité, c'est-à-dire le point partageant la population en deux parties égales, constitue un bon paramètre pour mesurer l'état de scolarisation d'une population (tableau 2.1).

Des progrès remarquables ont été accomplis entre 1971 et 1991 : le nombre médian d'années de scolarité de la population de 15 ans et plus est passé de 9,8 à 12,2 au Québec, de 10,9 à 12,7 en Ontario et de 10,6 à 12,5 au Canada. Les gains réalisés sont de l'ordre de 2,5 années pour les Québécois et de 1,9 année pour les Ontariens et les Canadiens. Cette hausse du nombre d'années de scolarité de la population du Québec n'a cependant pas permis de rattraper l'Ontario et le Canada à cet égard. L'écart entre le Québec et l'Ontario a diminué : de 1,1 année en 1971, celui-ci n'est

Tableau 2.1

Nombre d'années de scolarité de la population de 15 ans et plus, selon le sexe, Québec, Ontario, Canada et certains pays de l'OCDE, 1971-1991

	Hommes			Femmes			Total		
	1971	1981	1991	1971	1981	1991	1971	1981	1991
Nombre médian d'années									
Québec	9,8	11,5	12,3	9,7	11,3	12,2	9,8	11,4	12,2
Ontario	10,9	12,2	12,8	10,9	12,1	12,7	10,9	12,1	12,7
Canada	10,5	11,9	12,5	10,6	11,8	12,5	10,6	11,8	12,5
Nombre moyen d'années									
Québec	11,8	11,5	11,6
Ontario	12,6	12,3	12,4
Canada ¹	9,0	11,8	12,2	9,3	11,8	11,9	12,1
États-Unis ²	12,1	12,6	12,1	12,1	12,4	12,5	12,3
France ²	11,5	11,7	11,6
Royaume-Uni ²	11,4	11,6	11,5

1. En 1971 et 1981, la population de référence a dépassé l'âge de la scolarité obligatoire et ne fréquente plus le système scolaire.

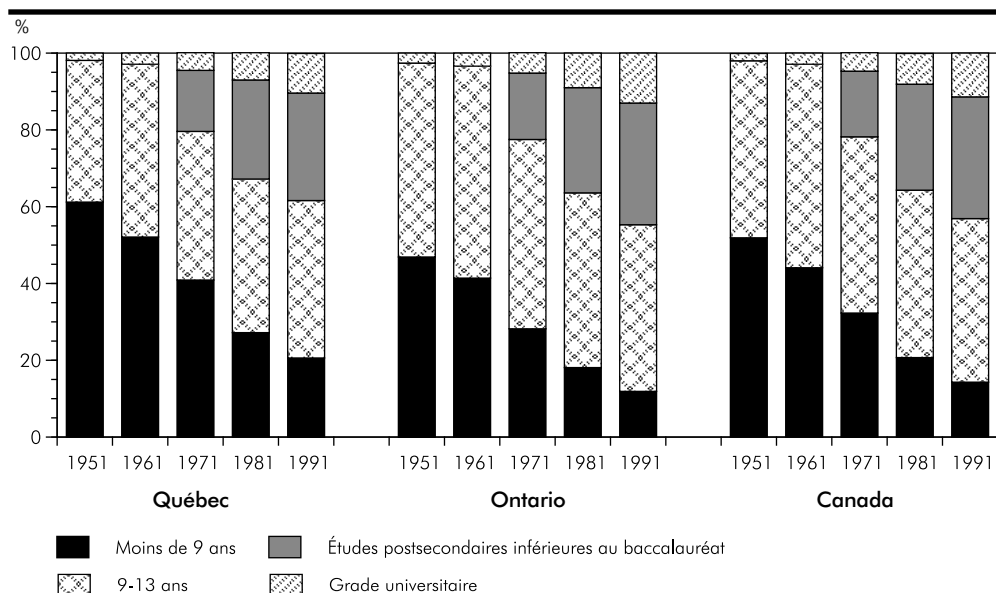
2. En 1970 et 1980, la population de référence a dépassé l'âge de la scolarité obligatoire et ne fréquente plus le système scolaire; en 1990, elle a 25 ans et plus.

Sources : Statistique Canada, Recensements canadiens; OCDE, 1986, Les conditions de vie dans les pays de l'OCDE;

Ministère de la Santé et des Services sociaux, Le Québec comparé : indicateurs sanitaires, démographiques et socio-économiques.

Figure 2.1

Répartition de la population de 15 ans et plus, selon le niveau de scolarité¹, Québec, Ontario et Canada, 1951-1991



1. Voir notes au tableau 2.2.

Source : Statistique Canada, Recensements du Canada, Niveau de scolarité et fréquentation scolaire (93-328).

plus que de 0,5 en 1991. Durant cette période, au Québec, le nombre médian d'années de scolarité s'est accru de 2,5 années chez les hommes et chez les femmes, tandis qu'en Ontario, les hommes ont été légèrement favorisés avec 1,9 année contre 1,8 année pour les femmes. Une évolution semblable est observée au Canada.

Le nombre moyen d'années de scolarité permet d'établir des comparaisons internationales qui exigent certaines précisions, notamment en ce qui concerne la population de référence : pour le Québec, l'Ontario et le Canada, il s'agit de la population de 15 ans et plus en 1991, alors que pour les États-Unis, la France et le Royaume-Uni, il s'agit de la population de 25 ans et plus en 1990. Le nombre moyen d'années de scolarité est de 11,6 au Québec, de 12,4 en Ontario, de 12,1 au Canada, de 12,3 aux États-Unis, de 11,6 en France et de 11,5 au Royaume-Uni. La France et le Royaume-Uni ont un nombre moyen d'années de scolarité plus bas parce que leurs populations sont plus vieilles. Dans la section consacrée au profil socio-économique de la population ayant moins de 9 ans de scolarité et de celle ayant un grade universitaire, l'effet de la structure d'âge sur la scolarisation de la population sera analysé en croisant la population française avec des taux de scolarisation québécois.

Le plus haut niveau de scolarité atteint

Moins de 9 ans de scolarité

Les progrès réalisés en matière de scolarisation se vérifient notamment par la diminution importante de la proportion des personnes qui ont moins de 9 années de scolarité (figure 2.1). Au Québec, les gains ont été remarquables : de 61,2 % en 1951, leur proportion est passée à 40,9 % en 1971 et à 20,6 % en 1991. L'Ontario et le Canada font meilleure figure car, en 1951, 46,9 et 51,9 % de leur population respective n'avait pas franchi le seuil de la 9^e année, en 1971 ces proportions étaient de 28,2 et 32,3 % et en 1991, elles sont de 11,9 et 14,3 %.

Les jeunes de 15 à 24 ans sont beaucoup moins représentés que leurs aînés chez les personnes peu scolarisées, les progrès accomplis de façon continue durant ces quarante ans sont importants (tableau 2.2). Ainsi au Québec en 1951, 56,4 % des adolescents et des jeunes adultes n'avaient pas atteint la 9^e année, alors qu'en 1991, leur proportion est passée à 6,0 %. En Ontario, leur proportion est sensiblement plus faible avec 32,0 % en 1951 et 2,0 % en 1991. Chez les personnes de 25 ans et plus, dont l'immense majorité ont terminé leur scolarisation, la part des personnes n'ayant pas franchi le seuil de la 9^e année est plus grande au Québec en raison du poids relativement important que représentent les personnes qui ont été scolarisées avant la réforme de l'éducation (tableau 2.3). Ainsi en 1951, 62,8 % d'entre elles n'avaient pas plus de 8 années d'études, contre 23,6 % en 1991; en Ontario, ces proportions se situent à 50,6 et 14,1 % et au Canada à 54,9 et 16,6 %.

Au Québec entre 1951 et 1981, les hommes de 15-24 ans ont toujours été plus représentés que les femmes chez les moins scolarisés; le même phénomène est observé en Ontario et au Canada (tableau 2.2). Certes, en 1991, un écart sépare toujours les hommes et les femmes, mais celui-ci a diminué plus rapidement en Ontario qu'au Québec, l'écart étant de 0,3 point de pourcentage en Ontario et de 2,4 points au

Tableau 2.2

Répartition de la population de 15-24 ans, selon le niveau de scolarité et le sexe, Québec, Ontario et Canada, 1951-1991

Scolarité	1951	1961	1971	1981	1991
	%				
Québec	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Moins d'une 9 ^e année ¹	56,4	37,6	15,4	6,0	6,0
9 - 13 ^e année ²	42,9	61,2	60,0	59,8	52,6
Études postsecondaires inférieures au baccalauréat ³	21,4	31,4	37,1
Grade universitaire ⁴	0,6	1,2	3,1	2,9	4,2
Hommes	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Moins d'une 9 ^e année ¹	58,0	39,7	16,2	6,7	7,2
9 - 13 ^e année ²	41,0	58,9	58,3	59,9	55,3
Études postsecondaires inférieures au baccalauréat ³	21,9	30,7	33,9
Grade universitaire ⁴	1,0	1,3	3,6	2,8	3,5
Femmes	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Moins d'une 9 ^e année ¹	54,9	35,5	14,7	5,2	4,8
9 - 13 ^e année ²	44,8	63,5	61,8	59,7	49,8
Études postsecondaires inférieures au baccalauréat ³	20,9	32,1	40,4
Grade universitaire ⁴	0,2	1,0	2,6	3,0	5,0
Ontario	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Moins d'une 9 ^e année ¹	32,0	21,3	9,1	3,5	2,0
9 - 13 ^e année ²	66,8	77,4	68,5	67,8	62,1
Études postsecondaires inférieures au baccalauréat ³	18,9	24,9	30,5
Grade universitaire ⁴	1,2	1,3	3,5	3,8	5,3
Hommes	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Moins d'une 9 ^e année ¹	36,9	24,2	9,6	3,8	2,2
9 - 13 ^e année ²	61,6	74,3	67,7	69,0	65,3
Études postsecondaires inférieures au baccalauréat ³	18,9	23,7	28,1
Grade universitaire ⁴	1,6	1,5	3,9	3,5	4,4
Femmes	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Moins d'une 9 ^e année ¹	27,1	18,4	8,7	3,1	1,9
9 - 13 ^e année ²	72,0	80,6	69,3	66,6	58,9
Études postsecondaires inférieures au baccalauréat ³	18,9	26,1	33,0
Grade universitaire ⁴	0,8	1,0	3,1	4,1	6,2
Canada	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Moins d'une 9 ^e année ¹	41,6	27,3	12,4	5,5	3,8
9 - 13 ^e année ²	57,7	71,5	64,4	64,2	59,2
Études postsecondaires inférieures au baccalauréat ³	20,1	27,0	32,4
Grade universitaire ⁴	0,7	1,1	3,2	3,3	4,6
Hommes	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Moins d'une 9 ^e année ¹	45,6	30,4	13,4	6,3	4,4
9 - 13 ^e année ²	53,4	68,3	63,1	64,7	62,0
Études postsecondaires inférieures au baccalauréat ³	19,9	25,9	29,7
Grade universitaire ⁴	1,0	1,3	3,6	3,1	3,9
Femmes	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Moins d'une 9 ^e année ¹	37,6	24,2	11,3	4,7	3,2
9 - 13 ^e année ²	62,0	74,8	65,6	63,7	56,3
Études postsecondaires inférieures au baccalauréat ³	20,2	28,1	35,1
Grade universitaire ⁴	0,4	0,9	2,8	3,5	5,3

1. Cette catégorie comprend certaines personnes avec des certificats d'écoles de métiers.

2. Comprend un faible pourcentage de personnes avec des études postsecondaires partielles en 1951 et 1961.

Ces données ont été agrégées au niveau de la 9^e- 13^e pour constituer une série chronologique se prêtant mieux aux comparaisons dans le temps. Cette catégorie comprend également certaines personnes avec des certificats d'écoles de métiers.

3. Ce concept désignait :

- en 1951: de 13 à 16 ans de scolarité;

- en 1961: des études universitaires sans l'obtention d'un grade;

- en 1971: des études universitaires ou toute autre année d'études après le secondaire;

- en 1981 et 1991: des années de scolarité terminées dans une université ou un autre établissement du type collège communautaire, cégep, collège commercial privé.

4. En 1951, le grade universitaire était déduit d'après la valeur de 17 années de scolarité et plus.

Source : Statistique Canada, Recensements du Canada, Niveau de scolarité et fréquentation scolaire (93-328).

Tableau 2.3

**Répartition de la population de 25 ans et plus, selon le niveau de scolarité et le sexe,
 Québec, Ontario et Canada, 1951-1991**

Scolarité	1951	1961	1971	1981	1991
	%				
Québec	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Moins d'une 9 ^e année ¹	62,8	56,9	50,7	34,4	23,6
9 - 13 ^e année ²	34,9	39,7	30,5	33,2	38,6
Études postsecondaires inférieures au baccalauréat ³	13,7	23,9	26,2
Grade universitaire ⁴	2,3	3,4	5,2	8,5	11,5
Hommes	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Moins d'une 9 ^e année ¹	64,9	57,6	49,5	32,8	22,5
9 - 13 ^e année ²	31,4	37,2	28,3	30,4	37,0
Études postsecondaires inférieures au baccalauréat ³	14,5	25,5	26,6
Grade universitaire ⁴	3,7	5,2	7,7	11,4	13,8
Femmes	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Moins d'une 9 ^e année ¹	60,9	56,2	51,8	35,9	24,7
9 - 13 ^e année ²	38,3	42,0	32,6	35,9	40,1
Études postsecondaires inférieures au baccalauréat ³	12,9	22,5	25,8
Grade universitaire ⁴	0,9	1,8	2,7	5,7	9,4
Ontario	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Moins d'une 9 ^e année ¹	50,6	46,3	34,7	22,8	14,1
9 - 13 ^e année ²	46,4	49,9	42,7	38,5	39,3
Études postsecondaires inférieures au baccalauréat ³	16,7	28,1	31,9
Grade universitaire ⁴	3,0	3,9	5,9	10,6	14,6
Hommes	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Moins d'une 9 ^e année ¹	54,1	48,9	35,5	22,7	13,9
9 - 13 ^e année ²	41,8	45,5	39,8	35,7	37,5
Études postsecondaires inférieures au baccalauréat ³	16,2	28,1	31,6
Grade universitaire ⁴	4,2	5,6	8,4	13,6	16,9
Femmes	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Moins d'une 9 ^e année ¹	47,8	43,7	33,8	22,8	14,3
9 - 13 ^e année ²	51,1	54,2	45,6	41,1	41,0
Études postsecondaires inférieures au baccalauréat ³	17,2	28,2	32,3
Grade universitaire ⁴	1,8	2,2	3,4	7,8	12,5
Canada	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Moins d'une 9 ^e année ¹	54,9	48,8	39,4	25,7	16,6
9 - 13 ^e année ²	42,9	47,8	39,2	36,8	38,9
Études postsecondaires inférieures au baccalauréat ³	16,0	27,9	31,6
Grade universitaire ⁴	2,3	3,4	5,3	9,6	12,8
Hommes	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Moins d'une 9 ^e année ¹	58,5	51,4	40,5	25,7	16,6
9 - 13 ^e année ²	38,2	43,7	36,3	34,0	37,2
Études postsecondaires inférieures au baccalauréat ³	15,5	28,0	31,3
Grade universitaire ⁴	3,3	4,9	7,7	12,3	14,9
Femmes	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Moins d'une 9 ^e année ¹	51,2	46,1	38,4	25,7	16,7
9 - 13 ^e année ²	47,6	52,0	42,0	39,6	40,5
Études postsecondaires inférieures au baccalauréat ³	16,5	27,7	31,9
Grade universitaire ⁴	1,2	1,9	3,1	7,0	10,9

Voir notes au tableau 2.2.

Source : Statistique Canada, Recensements du Canada, Niveau de scolarité et fréquentation scolaire (93-328).

Québec; entre 1971 et 1981, l'écart au Québec était de l'ordre de 1,5 point. Toutefois, en ce qui concerne les 25 ans et plus (tableau 2.3), les choses se présentent différemment : en 1951, 64,9 % des hommes avaient moins d'une 9^e année en regard de 60,9 % des femmes, alors qu'en 1991 c'est le cas de 22,5 % des hommes et de 24,7 % des femmes; l'Ontario et le Canada présentent un scénario semblable. Ce revirement de l'écart en faveur des hommes est dû au fait que les femmes vivent plus longtemps.

De 9 à 13 ans de scolarité

Après avoir atteint un sommet en 1961, la proportion des personnes de 15 ans et plus qui ont entre 9 et 13 ans de scolarité, tend à diminuer par la suite. Ce constat se retrouve notamment chez les 15-24 ans, tant au Québec et en Ontario qu'au Canada. Chez les jeunes, les proportions sont importantes mais elles décroissent, de 61,2 % en 1961 à 52,6 % en 1991 au Québec, de 77,4 à 62,1 % en Ontario et de 71,5 à 59,2 % au Canada, situation qui serait attribuable à la poursuite d'études plus poussées. La proportion des personnes de 25 ans et plus qui ont atteint ce niveau de scolarité a tendance à se redresser au Québec après 1971, tandis qu'en Ontario, la baisse est relativement constante. Ainsi en 1991, environ 39,0 % des personnes de 25 ans et plus vivant dans ces deux provinces ont de 9 à 13 ans de scolarité. Dans l'ensemble du Canada, leur proportion est de 47,8 % en 1961 et de 38,9 % en 1991, diminution qui s'explique par la poursuite des études.

Les jeunes femmes poursuivraient davantage leurs études que les jeunes hommes. À partir de 1981, les hommes de 15-24 ans ayant de 9 à 13 années de scolarité sont plus fortement représentés que les femmes. Ainsi en 1991 au Québec, la proportion des hommes ayant cette scolarité est de 55,3 % et celle des femmes de 49,8 %; en Ontario, leurs proportions respectives sont de 65,3 et 58,9 %. Après 25 ans, la proportion des Québécoises, des Ontariennes et des Canadiennes est toujours plus élevée que celle de leurs homologues masculins. En 1991, environ 40 % des femmes et 37 % des hommes de ces deux provinces et du Canada ont atteint ce niveau de scolarité.

L'OCDE a élaboré des indicateurs qui permettent d'établir des comparaisons avec des pays étrangers concernant la population de 25-64 ans qui a achevé ses études (annexe 2). En 1991, le premier cycle du secondaire (10^e année ou moins) est le niveau de scolarité le plus élevé qu'avaient atteint 33 % des Québécois, 21 % des Ontariens, 24 % des Canadiens, 49 % des Français, de même que 17 % des Américains et 35 % des habitants du Royaume-Uni. Par ailleurs, 30 % des Québécois ont terminé leurs études de 2^e cycle du secondaire comparativement à 38 % des Ontariens, 36 % des Canadiens, 35 % des Français, 47 % des Américains ainsi que 49 % des habitants du Royaume-Uni.

Les études postsecondaires inférieures au baccalauréat

Entre 1971 et 1991, la part de la population dont le plus haut niveau de scolarité correspond à des études postsecondaires a augmenté considérablement, tant au Québec qu'ailleurs au Canada. Alors qu'en 1971 au Québec, 15,9 % de la population de 15 ans et plus avait atteint ce niveau de scolarité, en 1991, cette part atteint 28,0 %.

En Ontario, les proportions sont un peu plus élevées, soit respectivement 17,3 et 31,7 %. Les adolescents et les jeunes adultes québécois sont sensiblement plus représentés que leurs vis-à-vis ontariens. Ainsi en 1971, 21,4 % des Québécois de 15-24 ans avaient atteint ce niveau d'études, en 1991, cette proportion a atteint 37,1 %; en Ontario, au cours de la même période, la proportion est passée de 18,9 à 30,5 %. La proportion de la population de 25 ans et plus ayant ce niveau de scolarité est sensiblement moins importante au Québec, car elle comprend des générations nées pendant et avant la Seconde Guerre mondiale et qui, par conséquent, n'ont pas pu bénéficier de la réforme de l'éducation. Ainsi en 1971, au Québec, 13,7 % des 25 ans et plus avaient fait des d'études collégiales ou universitaires inférieures au baccalauréat, vingt ans plus tard, cette part atteint 26,2 %. En Ontario, leur proportion passe de 16,7 % en 1971 à 31,9 % en 1991, ce qui indique que les générations âgées y ont été plus scolarisées qu'au Québec.

Depuis 1981, la proportion de jeunes Québécoises de 15-24 ans qui ont atteint le niveau des études postsecondaires dépasse celle de leurs homologues masculins : en 1991, ces proportions sont de 40,4 et 33,9 % respectivement. L'Ontario a connu une évolution semblable, à la différence que l'écart entre les sexes est moins grand : en 1991, 33,0 % des femmes de cette cohorte d'âge et 28,1 % des hommes ont de telles études à leur crédit. Après 25 ans, la distribution par sexe est sensiblement différente. En effet, au Québec durant toute la période observée, la proportion des hommes qui ont accédé à des études postsecondaires inférieures au baccalauréat est plus élevée que celle des femmes : en 1991, les parts sont de 26,6 et 25,8 %. Ce n'est pas le cas en Ontario, puisqu'en 1971, la proportion des femmes y était supérieure à celle des hommes, soit 17,2 % en regard de 16,2 %; en 1991, ces proportions atteignent 32,3 et 31,6 % respectivement. Au Canada en 1991, la proportion des hommes et des femmes est presque la même avec respectivement 31,3 et 31,9 %.

En 1991 selon l'OCDE, 35 % de la population de 25-64 ans du Québec avait terminé des études supérieures (collégiales et universitaires), en Ontario et au Canada, cette proportion atteignait 42 et 40 %, aux États-Unis 36 %, et en France et au Royaume-Uni respectivement 15 et 16 %.

Le grade universitaire

Entre 1971 et 1991, la proportion des 15 ans et plus ayant un baccalauréat et un diplôme supérieur a beaucoup progressé en passant de 4,6 à 10,3 % au Québec, de 5,3 à 13,0 % en Ontario et de 4,8 à 11,4 % au Canada. Chez les 15-24 ans, la hausse est plus modeste, puisque bon nombre d'entre eux poursuivent des études universitaires. En 1991, la proportion des 25 ans et plus ayant un baccalauréat, qui atteint 11,5 % au Québec, 14,6 % en Ontario et 12,8 % au Canada, n'a jamais été aussi élevée. Par contre, l'écart entre le Québec et l'Ontario a tendance à se creuser : de 0,7 point de pourcentage en 1971, celui-ci est de 3,1 points en 1991.

L'analyse selon le sexe montre qu'entre 1951 et 1991, les femmes de 15-24 ans titulaires d'un grade universitaire ont accompli des progrès remarquables : au Québec, leur part a augmenté de 2,6 à 5,0 %, alors que celle de leurs homologues masculins a légèrement diminué de 3,6 à 3,5 %. Depuis 1981, les jeunes femmes sont plus représentées que les jeunes hommes chez les titulaires d'un grade universitaire, ce

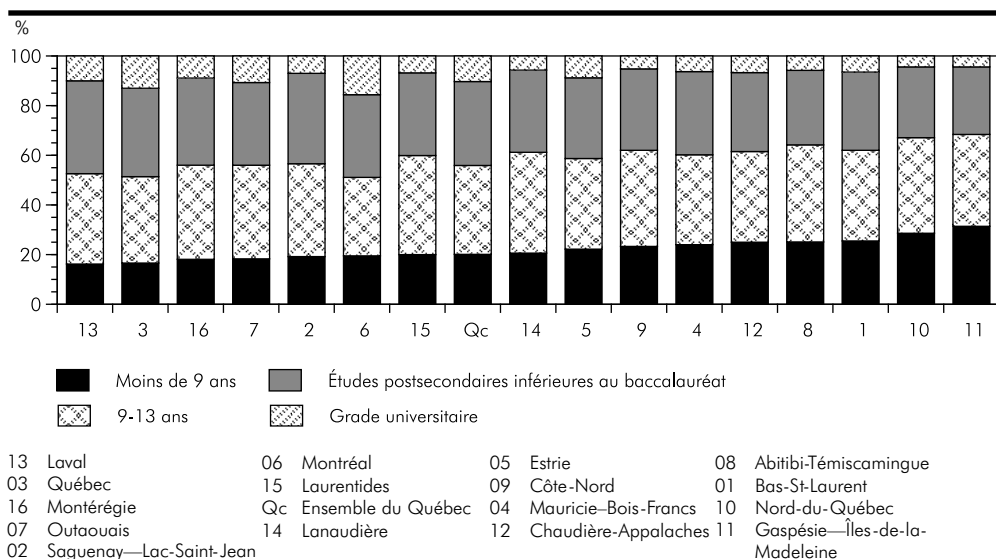
qui constitue un revirement de situation qui aura des répercussions sur la composition du marché du travail. Par ailleurs, en 1991, chez les 25 ans et plus, 9,4 % des femmes ont un grade universitaire comparativement à 13,8 % des hommes. En Ontario, la proportion des hommes atteint 16,9 % et celle des femmes 12,5 % et au Canada, les proportions sont respectivement de 14,9 et de 10,9 %.

La scolarité selon les régions

La ventilation régionale de la population de 15 ans et plus selon le niveau de scolarité permet de constater qu'il y a corrélation entre la scolarisation d'une région et l'importance relative qu'y représentent les trois grands secteurs d'activité économique : le primaire (agriculture, forêt, mines, pêches), le secondaire (les industries de la transformation) et le tertiaire (les services) (figure 2.2).

La proportion de la population faiblement scolarisée dépasse 25 % dans les régions où l'activité économique est plus largement orientée vers l'exploitation des ressources naturelles: la Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine, le Nord-du-Québec, le Bas-Saint-Laurent et l'Abitibi-Témiscamingue. Par contre, les régions de Montréal, de Québec, de l'Outaouais et de Laval rassemblent une proportion de titulaires d'un grade universitaire supérieure à 10 % de la population de 15 ans et plus. Puis, il y a les autres régions animées par des agglomérations de taille moyenne dont le développement économique s'appuie en grande partie sur les industries de la transformation et les services à la population, telle la Mauricie—Bois-Francs où les niveaux intermédiaires de scolarité regroupent près de 70 % de la population et les titulaires d'un grade universitaire, près de 6 %.

Figure 2.2
Répartition de la population de 15 ans et plus, selon le niveau de scolarité et la région administrative, Québec, 1991



Source : Statistique Canada, Recensement de 1991, tableaux sommaires.

Comme l'indiquent ces données, la scolarisation de la population varie beaucoup d'une région à l'autre. Un ensemble de forces d'attraction de nature socio-économique et démographique favorisent le rassemblement dans les grandes agglomérations urbaines des personnes les plus scolarisées. Les régions périphériques, qui sont pourtant dotées des équipements scolaires qu'exige l'enseignement collégial et universitaire, ne réussissent pas à générer assez d'activité économique pour endiguer l'émigration vers les grands centres urbains des couches généralement plus jeunes et plus instruites de leur population. Les profils socio-économiques des personnes les moins scolarisées et de celles qui le sont le plus permettent d'illustrer les liens qui existent entre la scolarisation et d'autres aspects de la situation personnelle des individus.

La scolarité et les caractéristiques socio-économiques de la population

- Le profil socio-économique de la population ayant moins de 9 ans de scolarité

L'examen de ces variables est basé sur un échantillon de l'Enquête sur les finances des consommateurs de 1982 et 1994. Le tableau 2.4 permet d'observer qu'entre 1982 et 1994, la scolarisation gagne du terrain puisque à partir de 25 ans la propor-

Tableau 2.4

Proportion¹ de la population de 15 ans et plus ayant moins d'une 9^e année, selon certaines caractéristiques, Québec, 1982 et 1994

Caractéristiques	1982			1994		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
	%					
Groupe d'âge						
15-24 ans	8,1	6,5	7,3	10,4	8,1	9,3
25-34 ans	9,7	10,2	10,0	7,0 ²	5,1 ²	6,1
35-44 ans	28,9	26,8	27,9	9,3	9,1	9,2
45-54 ans	43,9	46,1	45,0	19,6	22,0	20,8
55-64 ans	58,8	54,1	56,3	41,9	42,6	42,3
65 ans et plus	67,6	67,1	67,3	57,5	60,2	59,1
Total	28,1	29,0	28,6	19,9	21,9	20,9
Langue maternelle						
Anglais	20,6	18,7	19,6
Français	28,3	29,6	28,9	19,2	21,5	20,4
Autres ³	37,9	40,4	39,1	22,4	23,3	22,8
Activité						
Occupé	21,7	14,1	18,6	9,5	7,2	8,5
En chômage	27,7	19,5	24,4	17,6	12,9 ²	15,9
Inactif	43,0	41,2	41,8	41,6	37,4	39,0
Forme d'emploi⁴						
À temps plein	23,4	14,7	20,3	11,2	6,7	9,4
À temps partiel	16,8	14,9	15,5	10,9 ²	9,5	10,0
N'a pas travaillé	49,0	44,7	45,9	43,5	41,3	42,1

1. Méthode de calcul : population occupée ayant moins de 9 années de scolarité/population occupée.

2. Cette estimation comporte une variabilité d'échantillonnage élevée.

3. En 1994, les anglophones et les allophones font partie de la même catégorie.

4. Années de référence : 1981 et 1993.

tion des personnes peu scolarisées diminue dans chacun des groupes d'âge, comme il a été possible de l'observer précédemment. Dans certains groupes d'âge, la baisse est accentuée, comme c'est le cas chez les 35-44 ans et les 45-54 ans, où les proportions passent de 27,9 à 9,2 % et de 45,0 à 20,8 %. Chez les aînés, leur proportion diminue d'environ 8 points, soit de 67,3 à 59,1 %. Par contre, conséquence des nombreux abandons scolaires, la proportion des jeunes de 15 à 24 ans qui n'ont pas plus de 8 années de scolarité, passant de 7,3 à 9,3 %, a augmenté durant la même période.

La ventilation selon la langue maternelle montre qu'en 1982 moins de 20 % des anglophones avaient moins de 9 années de scolarité, alors que chez les francophones et les allophones, cette proportion était respectivement de 28,9 et 39,1 %. On constate onze ans plus tard que ces différences se sont estompées, la population des peu scolarisés se situant autour de 20 % dans tous ces groupes.

Une faible scolarisation n'est certes pas étrangère à la faible participation au marché du travail, lien qui a tendance à se renforcer. En effet, entre 1982 et 1994, la proportion des personnes occupées ayant moins de 9 années de scolarité est passée de 18,6 à 8,5 %, alors que la proportion des personnes inactives dans cette même catégorie s'est maintenue par contre à environ 40 %. En 1994, parmi les personnes qui travaillent à plein temps, seulement 9,4 % ont moins de 9 années de scolarité, en 1982, leur part était de 20,3 %. En 1982 et 1994, plus de 40 % des personnes qui n'avaient pas travaillé, étaient peu scolarisées. On doit cependant garder présent à l'esprit que plusieurs d'entre elles sont retraitées.

Si en 1995, la population du Québec avait la même structure d'âge que la population française, la proportion des 15 ans et plus ayant moins de 9 ans de scolarité serait de 23,5 %, soit de 21,9 % dans le cas des hommes et de 25,0 % dans celui des femmes. On a déjà observé qu'au Québec, cette proportion atteint 20,9 %, soit 19,9 % dans le cas des hommes et de 21,9 % dans celui des femmes. Ces résultats peuvent expliquer que le nombre moyen d'années de scolarité soit plus faible en France (voir section : nombre d'années de scolarité), car la structure d'âge y a un effet défavorable.

- Le profil socio-économique de la population ayant un grade universitaire

Le tableau 2.5 montre qu'en 1994 environ 15 % des 25-44 ans sont titulaires d'un baccalauréat; en 1982, leur proportion était d'environ 11 %. En 1994, 5,8 % des 55 ans et plus ont un grade universitaire; douze ans plus tôt, c'était le cas de 3,3 % d'entre eux. Par ailleurs, la proportion des 15-24 ans qui ont un grade universitaire, étant passée de 2,0 % en 1982 à 3,4 % en 1994, a peu changé puisque plusieurs d'entre eux n'ont pas terminé leur scolarité.

Bien que des progrès remarquables aient été réalisés depuis 1982, il n'en demeure pas moins qu'en 1994 la proportion de personnes de langue maternelle française qui ont un grade universitaire continue d'être moins élevée que celle des communautés anglophone et allophone réunies avec respectivement 9,7 et 14,1 % en 1994; douze ans plus tôt, ces proportions étaient de 6,1 et de 9,5 %.

En 1994, la proportion des Québécois sur le marché du travail qui détiennent au moins un baccalauréat est de 16,1 % en regard de 10,7 % en 1982. Les hommes font meilleure figure que les femmes, mais l'écart s'amenuise. Ainsi en 1982, 12,2 % des hommes occupés sur le marché du travail avaient un baccalauréat contre 8,6 % des femmes; en 1994, les proportions sont passées à 16,8 % et à 15,3 % respectivement. En 1994, 5,2 % de la population québécoise en chômage a un grade universitaire. Quant aux personnes qui ne sont pas actives sur le marché du travail en 1994, 4,6 % d'entre elles ont un baccalauréat; en 1982 leur proportion s'élevait à 2,3 %. De 1982 à 1994, la proportion des personnes qui travaillent à plein temps et qui possèdent un grade universitaire est passée de 9,6 à 15,4 %. Par ailleurs, la part des détenteurs d'un grade universitaire chez les personnes qui travaillent à temps partiel est passée durant la même période de 7,2 à 8,6 %.

Si en 1995, la population du Québec avait la même structure d'âge que la population française, la proportion des 15 ans et plus ayant un grade universitaire serait de 10,1 %; on se rappelle que celle observée au Québec est de 10,7 %. Comme nous l'avons mentionné précédemment, le fait que la structure d'âge en France ait une effet défavorable peut expliquer que le nombre moyen d'années de scolarité y soit plus faible.

Tableau 2.5

Proportion¹ de la population de 15 ans et plus ayant un grade universitaire, selon certaines caractéristiques, Québec, 1982 et 1994

Caractéristiques	1982			1994		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
	%					
Groupe d'âge						
15-24 ans	--	--	2,0	--	4,9 ²	3,4 ²
25-34 ans	13,3	9,3	11,3	17,4	15,2	16,3
35-44 ans	15,7	8,1	11,9	16,5	14,5	15,5
45-54 ans	10,0	--	6,7	15,6	9,2	12,4
55 ans et plus	5,5	--	3,3	9,6	2,8	5,8
Total	8,8	4,8	6,7	12,4	9,1²	10,7
Langue maternelle						
Anglais	12,7	--	9,6	--	--	--
Français	8,0	4,3	6,1	11,5	8,1	9,7
Autres ³	--	--	9,5	15,6	12,7	14,1
Activité						
Occupé	12,2	8,6	10,7	16,8	15,3	16,1
En chômage	--	--	--	--	--	5,2 ²
Inactif	--	1,9	2,3	6,3	3,7	4,6
Forme d'emploi⁴						
À temps plein	10,6	7,8	9,6	15,3	15,6	15,4
À temps partiel	--	7,1	7,2	--	8,6	8,6
N'a pas travaillé	--	--	2,1	6,9	3,3 ²	4,6

1. Méthode de calcul : population occupée ayant un grade universitaire/ population occupée.

2. Cette estimation comporte une variabilité d'échantillonnage élevée.

3. En 1994, les anglophones et les allophones font partie de la même catégorie.

4. Années de référence : 1981 et 1993.

Les capacités en lecture et en calcul

Cet indicateur, qui mesure les capacités de lecture et de calcul des personnes de 15 ans et plus, permet d'évaluer leurs habiletés quotidiennes. En plus d'être généralement le reflet de la scolarité des personnes, ces habiletés montrent dans quelle mesure elles sont intégrées à la vie courante.

L'examen de cet indicateur est basé sur l'Enquête canadienne sur les capacités de lecture et d'écriture utilisées quotidiennement (ECLÉUQ) de 1989 et sur l'Enquête internationale sur l'alphabétisation des adultes (EIAA) de 1994. L'échantillon québécois de l'ECLÉUQ est de 2 437 personnes, soit 18 % de l'échantillon canadien, et celui de l'EIAA, qui représente 25,5 % de l'échantillon canadien, compte 794 personnes. Ces deux enquêtes seront analysées sans faire des comparaisons entre elles, puisqu'il est difficile d'établir des équivalences entre leurs niveaux d'aptitudes : elles ont été conçues de façon différente.

- L'Enquête canadienne sur les capacités de lecture et d'écriture utilisées quotidiennement

L'ECLÉUQ retient quatre niveaux de compétence en ce qui concerne la capacité de lecture et trois pour ce qui est de la capacité de calcul des Canadiens de 16 à 69 ans. Les niveaux de compétence établis selon les résultats obtenus sont les suivants :

Évaluation de l'aptitude à la lecture

Niveau 1 : Les personnes de ce niveau ont de la difficulté à utiliser des documents écrits et sont les plus susceptibles de déclarer qu'elles ne sont pas capables de lire.

Niveau 2 : Les personnes de ce niveau ne sont capables d'utiliser des documents écrits que pour accomplir des tâches élémentaires comme repérer un mot familier dans un texte simple. Elles déclarent habituellement avoir de la difficulté à comprendre des documents courants.

Niveau 3 : Les personnes de ce niveau peuvent utiliser des documents écrits dans un certain nombre de situations à condition que ces documents soient clairs et bien présentés et que les tâches à accomplir soient simples. Bien qu'en général ces personnes disent ne pas éprouver beaucoup de difficultés à lire, elles ont tendance à éviter les situations où elles doivent lire.

Niveau 4 : Les personnes de ce niveau sont capables de satisfaire à la plupart des exigences de lecture courante. Il s'agit d'un groupe important et varié qui fait preuve de beaucoup de polyvalence dans ses capacités de lecture.

Évaluation de l'aptitude au calcul

Niveau 1 : Les personnes de ce niveau réussissent, au mieux, à repérer et à reconnaître des chiffres, séparément ou dans un court texte.

Niveau 2 : Les personnes de ce niveau peuvent effectuer une opération simple, comme l'addition ou la soustraction.

Niveau 3 : Les personnes de ce niveau peuvent exécuter des séquences d'opérations qui leur permettent de satisfaire à la plupart de leurs besoins quotidiens.

L'examen du tableau 2.6, tiré de l'ECLÉUQ, révèle qu'en 1989 56,5 % des Québécois de 16-69 ans savent suffisamment lire pour satisfaire à la plupart des exigences quotidiennes de lecture (niveau 4) et que 52,3 % d'entre eux ont les capacités suffisantes pour effectuer les tâches courantes de calcul (niveau 3). À divers degrés, 43,5 % des Québécois éprouvent des difficultés à lire et 47,7 % à compter couramment. En 1989, des carences importantes en lecture et en calcul sont respectivement observées chez 5,8 et 21,7 % des Québécois. En Ontario et au Canada, les proportions de personnes en mesure de s'acquitter pleinement de leurs tâches courantes de lecture (niveau 4) et de calcul (niveau 3) y sont un peu plus élevées qu'au Québec, soit respectivement de 62,4 et 59,6 % en Ontario et de 61,9 et 58,8 % au Canada.

La ventilation selon l'âge montre que les proportions respectives de personnes affichant la maîtrise de la lecture et du calcul diminuent au fur et à mesure que la population avance en âge. Au Québec, 73,7 % des personnes de 25-34 ans savent lire suffisamment pour satisfaire à la plupart des exigences quotidiennes de lecture et 67,2 % de celles entre 35-44 ans, en matière de calcul. Les proportions sont respectivement de 76,9 et 73,9 % en Ontario et de 76,4 et 72,3 % au Canada. Des carences graves en lecture et en calcul touchent une proportion relativement importante des personnes de 55-69 ans : leurs proportions atteignent 17,6 et 36,8 % au Québec, 15,8 et 17,8 % en Ontario et 14,5 et 23,7 % au Canada. Chez les 16-24 ans, les proportions de personnes qui ont les meilleures capacités de lecture (niveau 4) et de calcul (niveau 3) sont de 66,8 et 48,5 % au Québec, de 72,5 et 60,4 % en Ontario et de 70,6 et de 55,7 % au Canada. Cette moins grande capacité des 16-24 ans s'explique en partie par le fait que bon nombre d'entre eux n'ont pas terminé leur scolarité et qu'ils n'ont pas encore été confrontés au vaste éventail de documents de la vie quotidienne, mais aussi par certains problèmes associés au retard et à l'abandon scolaire.

Au Québec, la répartition selon le sexe révèle qu'une plus forte proportion de femmes de 16-24 ans satisfont à la majorité des exigences courantes de lecture (71,0 contre 62,6 % des hommes) et de calcul (51,7 contre 45,3 %). En Ontario et au Canada, cette plus forte proportion de femmes qui maîtrisent la lecture et le calcul associés aux tâches quotidiennes s'étend aux personnes âgées de 25-34 ans. En revanche, globalement, une plus grande proportion d'hommes savent suffisamment lire et compter pour exécuter des tâches courantes.

- L'Enquête internationale sur l'alphabétisation des adultes

Pour sa part, l'EIAA a mesuré les capacités de lecture et d'écriture de trois catégories de textes : la compréhension de textes suivis, de textes schématiques et de textes au contenu quantitatif. Les capacités de lecture et d'écriture à l'égard des textes suivis consistent à avoir les connaissances et capacités nécessaires pour comprendre et

Tableau 2.6

Répartition des personnes de 16-69 ans, selon le niveau d'aptitude à la lecture et au calcul, le groupe d'âge et le sexe, Québec, Ontario et Canada, 1989

Niveau d'aptitude		Lecture			Calcul ¹		
		Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
%							
Québec		100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
16-69	Niveau 1 ²	4,9	6,7	5,8	22,3	21,1	21,7
	Niveau 2	13,5	12,2	12,9	22,9	29,0	26,0
	Niveau 3	22,9	26,5	24,8	54,8	49,9	52,3
	Niveau 4	58,7	54,5	56,5
16-24	Niveau 1	--	--	--	20,7 ³	14,0	17,4 ³
	Niveau 2	--	--	--	34,0	34,3	34,1
	Niveau 3	30,6	23,7	27,1 ³	45,3	51,7	48,5
	Niveau 4	62,6	71,0	66,8
25-34	Niveau 1	--	--	--	14,1 ³	--	11,4 ³
	Niveau 2	--	--	--	19,7	28,7	24,3
	Niveau 3	19,7 ³	21,9	20,8 ³	66,2	62,6	64,3
	Niveau 4	73,8	73,6	73,7
35-44	Niveau 1	--	--	--	11,9 ³	--	10,4 ³
	Niveau 2	--	--	--	14,7 ³	30,1	22,4 ³
	Niveau 3	18,5	30,3	24,4	73,4	61,0	67,2
	Niveau 4	73,4	60,1	66,7
45-54	Niveau 1	--	--	--	25,7 ³	30,7	28,1 ³
	Niveau 2	22,8 ³	23,8	23,3 ³	23,5 ³	26,2	24,9 ³
	Niveau 3	28,4	31,8	30,1	50,8	43,1	47,0
	Niveau 4	42,9	39,4	41,1
55-69	Niveau 1	15,4 ³	19,6	17,6 ³	37,1	36,6	36,8
	Niveau 2	36,7	28,0	32,1	28,8	31,2	30,1
	Niveau 3	20,5 ³	29,3	25,1 ³	34,1	32,2	33,1
	Niveau 4	27,4 ³	23,1	25,2 ³
Ontario		100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
16-69	Niveau 1 ²	7,1	10,2	8,7	16,8	18,1	17,4
	Niveau 2	7,1	9,1	8,1	21,9	24,1	23,0
	Niveau 3	22,4	19,3	20,8	61,3	57,8	59,6
	Niveau 4	63,4	61,4	62,4
16-24	Niveau 1	--	--	--	14,2 ³	--	11,0
	Niveau 2	--	--	--	25,6	31,7	28,6
	Niveau 3	24,9	17,5	21,3	60,2	60,7	60,4
	Niveau 4	69,1	76,1	72,5
25-34	Niveau 1	--	--	--	10,3 ³	--	7,8 ³
	Niveau 2	--	--	4,8 ³	18,9	22,1	20,5
	Niveau 3	17,4	15,4	16,4	70,8	72,6	71,7
	Niveau 4	76,2	77,6	76,9
35-44	Niveau 1	--	--	--	--	--	--
	Niveau 2	--	--	--	17,4 ³	19,7	18,5
	Niveau 3	21,2	11,1 ³	16,1	74,4	73,4	73,9
	Niveau 4	70,7	78,3	74,5

Tableau 2.6 (suite)

Répartition des personnes de 16-69 ans, selon le niveau d'aptitude à la lecture et au calcul, le groupe d'âge et le sexe, Québec, Ontario et Canada, 1989

Niveau d'aptitude		Lecture			Calcul ¹		
		Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
%							
45-54	Niveau 1	--	--	--	--	20,5 ³	15,5
	Niveau 2	--	19,5 ³	12,8 ³	28,8	25,2	27,0
	Niveau 3	28,4	29,2	28,8	60,6	54,3	57,5
	Niveau 4	58,3	43,1	50,9
55-69	Niveau 1	15,8 ³	15,6 ³	15,8	14,4 ³	21,2 ³	17,8 ³
	Niveau 2	17,3 ³	16,2 ³	16,7 ³	30,5	34,7	32,7
	Niveau 3	25,3	33,7	29,5	55,1	44,1	49,5
	Niveau 4	41,6	34,5	37,9
Canada		100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
16-69	Niveau 1 ²	5,7	7,4	6,6	18,0	17,6	17,8
	Niveau 2	9,3	9,5	9,4	21,7	25,1	23,4
	Niveau 3	22,5	21,7	22,1	60,3	57,3	58,8
	Niveau 4	62,5	61,4	61,9
16-24	Niveau 1	--	--	--	16,7	11,0	13,9
	Niveau 2	5,8 ³	4,2 ³	5,0 ³	29,7	31,1	30,4
	Niveau 3	26,2	20,5	23,4	53,6	57,9	55,7
	Niveau 4	67,3	74,1	70,6
25-34	Niveau 1	--	--	--	12,5	6,0	9,2
	Niveau 2	--	--	--	19,9	23,7	21,8
	Niveau 3	17,2	16,5	16,8	67,6	70,3	69,0
	Niveau 4	74,9	77,8	76,4
35-44	Niveau 1	3,8 ³	--	3,0 ³	9,0	8,1	8,5
	Niveau 2	4,7 ³	7,5	6,1	16,2	22,1	19,2
	Niveau 3	20,6	18,3	19,5	74,8	69,8	72,3
	Niveau 4	70,8	71,9	71,4
45-54	Niveau 1	5,4 ³	7,3 ³	6,3 ³	16,1	21,2	18,6
	Niveau 2	12,1	17,2	14,6	23,0	24,1	23,5
	Niveau 3	27,6	28,1	27,9	60,9	54,7	57,9
	Niveau 4	54,9	47,4	51,2
55-69	Niveau 1	14,0	14,9	14,5	21,3	26,0	23,7
	Niveau 2	21,8	20,5	21,1	26,0	32,7	29,5
	Niveau 3	25,3	32,3	28,9	52,7	41,3	46,8
	Niveau 4	38,9	32,3	35,5

1. L'aptitude au calcul comporte trois niveaux.

2. Ce niveau regroupe des questionnaires qui n'ont pas été administrés à cause de problèmes de langue et des questionnaires où trop peu de tâches ont été complétées pour qu'il y ait assignation d'un niveau.

3. Cette estimation comporte une variabilité d'échantillonnage élevée.

Source : Statistique Canada, Enquête sur les capacités de lecture et d'écriture utilisées quotidiennement, 1989, calculs du BSQ.

utiliser l'information contenue dans les textes, tels des éditoriaux, des nouvelles et de la fiction. En ce qui concerne les textes schématiques, il faut pouvoir repérer et utiliser l'information présentée sous diverses formes, notamment les demandes d'emploi, les formules de paie, les horaires de transport, les cartes routières, les tableaux et les graphiques. Pour ce qui est des textes au contenu quantitatif, il s'agit d'appliquer des opérations arithmétiques, isolément ou en séquence, à des chiffres inclus dans des documents imprimés, comme établir le solde d'un compte de chèques, calculer un pourcentage de pourboire, remplir une formule de commande ou calculer le montant des intérêts sur un prêt à partir d'une annonce publicitaire. L'EIAA ventile ses catégories en cinq niveaux de capacité de lecture et d'écriture de personnes de 16 à 65 ans:

Textes suivis

Niveau 1 : La plupart des textes de ce niveau exigent du lecteur qu'il repère un élément d'information contenu dans le texte qui est identique ou synonyme à l'information donnée dans la directive.

Niveau 2 : À ce niveau, les tâches exigent du lecteur qu'il repère un ou plusieurs éléments d'information dans le texte. Ces tâches demandent aussi au lecteur d'intégrer deux éléments d'information ou plus ou de comparer des données et de les mettre en opposition.

Niveau 3 : Les tâches de ce niveau exigent du lecteur qu'il recherche des textes correspondant à des renseignements en faisant des déductions de faible niveau ou en respectant des conditions précises. On peut aussi demander au lecteur d'intégrer ou de comparer et de mettre en opposition des renseignements trouvés dans des paragraphes ou des sections du texte.

Niveau 4 : Les tâches demandent au lecteur d'effectuer l'adéquation de plusieurs réponses pour lesquelles il est nécessaire de faire des déductions à partir du texte.

Niveau 5 : Certaines tâches de ce niveau exigent du lecteur qu'il recherche de l'information dans un texte dense qui contient un certain nombre d'éléments de distraction. D'autres exigent du lecteur qu'il fasse des déductions de haut niveau ou utilise des connaissances spécialisées.

Textes schématiques

Niveau 1 : La plupart des tâches de ce niveau exigent du lecteur qu'il repère un élément d'information en fonction d'une adéquation littérale. Les éléments de distraction sont habituellement éloignés de la bonne réponse.

Niveau 2 : Les tâches relatives à la compréhension de textes schématiques de ce niveau sont un peu plus variées, bien que certaines tâches exigent encore que le lecteur apparie une seule caractéristique nécessitant une déduction de faible niveau.

Niveau 3 : Les tâches de ce niveau sont plus variées. Certaines exigent du lecteur qu'il effectue des adéquations littérales ou synonymiques; en général, le lecteur doit tenir compte de renseignements conditionnels ou apparier de multiples éléments d'information.

Niveau 4 : Les tâches de ce niveau, comme celles du niveau précédent, amènent le lecteur à apparier de multiples éléments d'information, à parcourir des documents et à intégrer de l'information. Il est exigé du lecteur de faire des déductions plus poussées.

Niveau 5 : Les tâches de ce niveau exigent du lecteur qu'il examine des documents d'information complexes contenant de multiples éléments de distraction, fasse des déductions de haut niveau et traite des renseignements conditionnels ou fasse appel à des connaissances spécialisées.

Textes au contenu quantitatif

Niveau 1 : Les tâches de ce niveau exigent du lecteur qu'il effectue une opération unique relativement simple pour laquelle soit les nombres et l'opération requise sont déjà inscrits dans le document, soit les nombres sont fournis et l'opération n'oblige pas le lecteur à emprunter.

Niveau 2 : Les tâches de ce niveau exigent du lecteur qu'il effectue une opération arithmétique simple (addition, soustraction) en utilisant des nombres facilement repérables dans le texte ou le document.

Niveau 3 : Les tâches de ce niveau amènent le lecteur à exécuter une opération unique. Cependant, les opérations deviennent plus variées (multiplication, division). Parfois deux nombres ou plus sont nécessaires pour résoudre le problème et ces nombres sont souvent cachés dans une présentation plus complexe.

Niveau 4 : Les tâches de ce niveau exigent du lecteur qu'il effectue une opération arithmétique unique où les quantités et les opérations sont difficiles à déterminer.

Niveau 5 : Ces tâches exigent du lecteur qu'il effectue de multiples opérations en séquence, puis qu'il repère les caractéristiques du problème dans le document ou s'appuie sur ses propres connaissances pour déterminer les quantités ou les opérations requises.

En 1994, les deux plus faibles niveaux de capacité de lecture et d'écriture basés sur les textes suivis (niveaux 1 et 2), qui exigent entre autres de la part du lecteur qu'il repère un ou plusieurs éléments d'information dans le texte, sont ceux de 47,5 % des Québécois, d'un peu plus de 42 % des Ontariens et des Canadiens et de 46,6 % des Américains (tableau 2.7). Le niveau 3, qui demande au lecteur de chercher des renseignements en faisant des déductions simples présentant une plus grande complexité, regroupe 43,3 % des Québécois, 35,1 % des Canadiens, 32,4 % des Américains et 28,6 % des Ontariens. De plus, 9,1 % des Québécois, 22,7 % des Canadiens, 21,1 % des Américains et 29,0 % des Ontariens qui se sont classés aux ni-

veaux 4 et 5 affichent une plus grande maîtrise de la lecture et de l'écriture de textes où le lecteur devait procéder à des déductions relativement complexes à partir d'un texte plus dense.

Les moins grandes aptitudes à la lecture et à l'écriture de textes schématiques correspondant aux niveaux 1 et 2 de l'échelle de l'EIAA, où le lecteur procède à un repérage de quelques éléments d'information et à une déduction rudimentaire, sont le lot de 51,3 % des Québécois, de 38,5 % des Ontariens, 42,9 % des Canadiens et de 49,6 % des Américains. Pour 33,4 % des Québécois, environ 32 % des Ontariens et des Canadiens et 31,4 % des Américains qui sont classés au niveau 3, leurs capacités leur permettent d'exécuter des tâches plus variées pouvant aller jusqu'à faire des adéquations littérales. Les compétences fonctionnelles les plus élevées (niveaux 4 et 5), dans la mesure où elles permettent entre autres d'examiner des documents complexes et d'effectuer des déductions poussées, sont celles de 15,3 % des Québécois, 29,7 % des Ontariens, 25,1 % des Canadiens et 19,0 % des Américains.

Pour ce qui est des textes au contenu quantitatif, 54,9 % des Québécois, 38,1 % des Ontariens, 43,0 % des Canadiens et 46,3 % des Américains possèdent des capacités élémentaires (niveaux 1 et 2) qui se résument succinctement à repérer des nombres, à effectuer une ou des opérations arithmétiques simples, comme la soustraction et l'addition. Le niveau 3, qui correspond aux habiletés intermédiaires, permet de procéder à des opérations plus complexes comme la multiplication et la division et de résoudre des problèmes par des déductions plus poussées, regroupe environ le tiers des personnes des entités géographiques retenues. Enfin, 11,1 % des Québécois, 26,5 % des Ontariens, 22,2 % des Canadiens et 22,5 % des Américains manifestent les meilleures aptitudes à la lecture et à l'écriture à l'égard des textes au contenu quantitatif.

Tableau 2.7

Répartition des personnes de 16-65 ans, selon le niveau de capacités de lecture et d'écriture, Québec, Ontario, Canada et États-Unis, 1994

	Québec	Ontario	Canada	États-Unis
	%			
Textes suivis	100,0	100,0	100,0	100,0
Niveau 1	21,1	15,4	16,6	20,7
Niveau 2	26,4	27,0	25,6	25,9
Niveau 3	43,3	28,6	35,1	32,4
Niveau 4/5	9,1	29,0	22,7	21,1
Textes schématiques	100,0	100,0	100,0	100,0
Niveau 1	23,0	17,2	18,2	23,7
Niveau 2	28,3	21,3	24,7	25,9
Niveau 3	33,4	31,8	32,1	31,4
Niveau 4/5	15,3	29,7	25,1	19,0
Textes au contenu quantitatif	100,0	100,0	100,0	100,0
Niveau 1	21,1	16,2	16,9	21,0
Niveau 2	33,8	21,9	26,1	25,3
Niveau 3	34,0	35,5	34,8	31,3
Niveau 4/5	11,1	26,5	22,2	22,5

LA PARTICIPATION AU SYSTÈME D'ÉDUCATION

La fréquentation selon l'âge

L'Enquête sur les finances des consommateurs permet d'observer que la fréquentation scolaire varie beaucoup selon l'âge et le sexe (tableau 2.8). En 1982 au Québec, 95,3 % des adolescents de 15 ans fréquentaient l'école à plein temps ou à temps partiel, en 1994, leur proportion s'élève à 97,7 %; en Ontario, les taux de fréquentation sont du même ordre de grandeur, soit de 97,6 et 99,0 %. À 16 ans au Québec, le taux de fréquentation baisse légèrement et atteint 96,1 % en 1994, en Ontario celui-ci se situe à 97,3 %. En 1994 à 17 ans, 92,1 % des adolescents québécois poursuivent leur formation scolaire, leurs homologues ontariens affichent un taux de 93,9 %. Tant au Québec qu'en Ontario, pour une même année d'âge, les taux de fréquentation scolaire ont tendance à augmenter au fil des ans. Les filles ont un taux de fréquentation supérieur à celui des garçons.

Au Québec en 1994 à partir de 18 ans, le taux de fréquentation scolaire des jeunes adultes chute brusquement à 76,2 %, et celui de l'Ontario, à 79,9 %. À 19 ans, le taux de fréquentation scolaire de l'Ontario descend à 68,2 % et celui du Québec à 66,7 %. En général, dans la tranche d'âge 18-19 ans, le taux de fréquentation des jeunes femmes continue d'être supérieur à celui des jeunes hommes. Entre 1982 et 1994, le taux de fréquentation scolaire a augmenté sensiblement.

Tableau 2.8

Taux de fréquentation scolaire¹, selon le groupe d'âge et le sexe, Québec et Ontario, 1982 et 1994

	1982			1994		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
	%					
Québec						
15 ans	93,5	97,1	95,3	98,2	97,2	97,7
16 ans	88,4	90,6	89,4	94,0	98,2	96,1
17 ans	71,9	74,6	73,2	89,7	94,5	92,1
18 ans	52,6 ²	55,5 ²	54,0	72,8 ²	79,7	76,2
19 ans	--	41,7 ²	42,9	59,0 ²	76,0 ²	66,7
20-24 ans	22,5	17,9	20,2	33,7	47,4	40,4
25-34 ans	5,2 ²	5,3 ²	5,2	11,0	9,5	10,2
35 ans et plus	--	--	1,5 ²	1,9	2,4	2,2
Ontario						
15 ans	98,1	97,1	97,6	99,1	98,3	99,0
16 ans	89,4	95,5	92,2	96,6	97,9	97,3
17 ans	84,1	88,4	86,2	93,5	94,4	93,9
18 ans	65,3	55,1	59,9	80,6	79,3	79,9
19 ans	46,2 ²	48,7 ²	47,3	66,4	70,4	68,2
20-24 ans	27,7	19,9	23,8	37,4	44,8	41,0
25-34 ans	6,4 ²	5,6 ²	6,0	8,8	9,6	9,2
35 ans et plus	--	1,5 ²	1,4	2,2	2,6	2,4

1. Plein temps et temps partiel.

2. Cette estimation comporte une variabilité d'échantillonnage élevée.

Source : Statistique Canada, Enquête sur les finances des consommateurs, calculs du BSQ.

Chez les 20-24 ans, le taux de fréquentation scolaire est beaucoup plus faible que celui des 15-19 ans. Le Québec et l'Ontario ont sensiblement les mêmes taux de fréquentation, soit près de 20 % en 1982 et 40 % en 1994; ainsi durant cette période de onze ans, le taux a presque doublé. La fréquentation scolaire des femmes a plus augmenté que celle des hommes : de 29,5 points de pourcentage dans le cas des Québécoises et de 24,9 points dans celui des Ontariennes; ce qui fait, qu'en 1994, le taux de fréquentation des Québécoises (47,4 %) dépasse celui de leurs homologues masculins (33,7 %). Le même phénomène est observé en Ontario avec des taux respectifs de 44,7 et de 37,4 %.

Après 24 ans, la fréquentation scolaire diminue considérablement. De fait, on y retrouve deux catégories de personnes : celles qui poursuivent des études de maîtrise et de doctorat et celles qui se recyclent pour affronter les nouvelles conditions du marché du travail. En 1994, le taux de fréquentation scolaire des 25-34 ans se situe entre 8 et 11 % et celui des 35 ans et plus, entre 1,9 et 2,6 %.

La fréquentation scolaire selon l'activité sur le marché du travail

Qu'elle soit associée à la formation professionnelle ou à l'éducation permanente, la fréquentation scolaire à plein temps, mais surtout à temps partiel, se poursuit jusqu'à des âges avancés pour répondre à un marché du travail de plus en plus exigeant. La population active et les personnes qui veulent en faire partie doivent s'adapter aux nouvelles technologies et à l'évolution des connaissances. La conjoncture économique actuelle engendre l'inactivité chez les 20-24 ans et, par conséquent, favorise la fréquentation scolaire.

Les données des recensements canadiens permettent de constater que c'est au début de la vie adulte, entre 20 et 24 ans, que la fréquentation scolaire à plein temps atteint un sommet : au Québec en 1991, 44,0 % des personnes qui fréquentent l'école à plein temps sont absentes du marché du travail, en 1971, leur proportion atteignait 22,9 %; en Ontario, la cohorte correspondante enregistre des taux de 47,1 et 24,2 % (tableau 2.9). Le taux de fréquentation scolaire des Québécois actifs sur le marché du travail est somme toute assez élevé, puisque leur proportion, qui était de 13,8 % en 1971, s'élève à 30,0 % en 1991. La fréquentation scolaire à temps partiel des 20-24 ans est beaucoup moins élevée : en 1991, le taux de fréquentation des personnes actives est de 11,0 % au Québec et de 10,0 % en Ontario. Le taux de fréquentation scolaire à temps partiel des Québécois et des Ontariens inactifs est de l'ordre de 5 %. Au Québec entre 1971 et 1991, la fréquentation scolaire à plein temps des personnes inactives de 20-24 ans a doublé, tandis que celle des personnes actives du même groupe d'âge a presque triplé.

Par rapport aux 20-24 ans, la fréquentation scolaire à plein temps des 25-44 ans chute en 1991 à environ 4 %, soit à près de 3 % dans le cas des personnes actives et à environ 9 % dans celui des personnes inactives : cette situation prévaut tant au Québec qu'en Ontario. En 1991, la fréquentation scolaire à temps partiel des Québécois actifs excède 10 % et celle des inactifs se situe à 5,3 %; l'Ontario affiche des taux semblables. En 1991, la fréquentation scolaire à plein temps des 45-64 ans est de moins de 1,0 % et celle à temps partiel, d'environ 3,5 %.

Tableau 2.9

Taux de fréquentation scolaire¹ de la population de 20 ans et plus, selon l'activité² et le groupe d'âge, Québec, Ontario et Canada, 1971-1991

	Fréquentant l'école à plein temps			Fréquentant l'école à temps partiel		
	1971	1981	1991	1971	1981	1991
	%					
Québec						
20 ans et plus	3,7	4,0	5,2	4,9	6,1	6,6
Actifs	3,9	4,5	5,6	7,1	8,4	9,0
Inactifs	3,5	3,2	4,3	2,0	2,1	2,0
20-24 ans	16,5	18,4	32,3	8,2	8,4	10,0
Actifs	13,8	16,5	30,0	9,7	9,4	11,0
Inactifs	22,9	27,6	44,0	4,4	3,8	5,1
25-44 ans	2,2	2,5	4,0	6,9	9,2	10,0
Actifs	2,1	2,3	3,1	9,0	10,6	10,9
Inactifs	2,3	3,0	8,9	3,3	4,5	5,3
45-64 ans	0,8	0,7	0,7	2,0	2,7	3,3
Actifs	0,7	0,7	0,6	2,8	3,5	4,3
Inactifs	0,9	0,8	0,9	1,0	1,5	1,5
Ontario						
20 ans et plus	3,9	4,3	5,7	4,6	6,7	6,5
Actifs	4,3	4,8	6,3	6,2	8,8	8,3
Inactifs	3,2	3,1	4,2	1,7	2,2	2,1
20-24 ans	20,2	22,2	36,4	8,0	9,8	9,4
Actifs	19,0	20,6	34,7	9,4	10,8	10,0
Inactifs	24,2	32,3	47,1	3,0	3,6	5,8
25-44 ans	2,1	2,7	3,8	6,7	10,1	9,6
Actifs	2,0	2,3	3,1	7,9	11,1	10,1
Inactifs	2,5	4,4	8,7	3,3	5,1	5,9
45-64 ans	0,5	0,5	0,7	2,3	3,5	3,5
Actifs	0,4	0,5	0,7	2,7	4,2	4,3
Inactifs	0,6	0,5	0,7	1,3	1,9	1,5
Canada						
20 ans et plus	3,7	3,9	5,3	4,3	6,1	6,0
Actifs	4,1	4,5	5,9	6,0	8,2	7,9
Inactifs	3,1	2,9	4,1	1,7	2,0	1,9
20-24 ans	18,0	18,5	32,3	7,5	8,9	9,1
Actifs	16,7	17,1	30,4	8,9	9,8	9,8
Inactifs	21,9	26,1	43,1	3,4	3,5	5,1
25-44 ans	2,2	2,6	4,0	6,1	9,1	8,9
Actifs	2,1	2,4	3,3	7,5	10,2	9,5
Inactifs	2,4	3,6	8,7	3,0	4,5	5,2
45-64 ans	0,6	0,5	0,7	2,0	3,0	3,1
Actifs	0,5	0,5	0,6	2,6	3,8	3,9
Inactifs	0,7	0,6	0,8	1,1	1,6	1,3

1. Il s'agit d'une fréquentation à plein temps si la personne avait une charge de cours correspondant à au moins 75 % de la charge de cours normale. Les cours suivis le jour pendant une période de six semaines ou moins comptent pour une fréquentation à temps partiel.

2. Activité sur le marché du travail des personnes en âge de travailler.

Source : Statistique Canada, Recensements du Canada, Niveau de scolarité et fréquentation scolaire (93-328).

La persévérance scolaire

La persévérance scolaire, définie par le ministère de l'Éducation comme étant la probabilité d'atteindre certains niveaux du cheminement scolaire, sera analysée à partir du secondaire jusqu'à l'université. Aux fins de notre étude, la probabilité d'atteindre la classe terminale du secondaire ne concerne que la formation générale, la formation professionnelle étant exclue. Ainsi au cours de la période s'étendant de 1982-83 à 1994-95, l'accès à la 5^e année du secondaire n'a cessé de croître en passant de 52,9 à 69,5 % chez les garçons et de 59,0 à 79,8 % chez les filles (tableau 2.10).

L'accès au secteur préuniversitaire du collégial est sensiblement plus élevé que celui du secteur technique. En 1980-81, l'accès des hommes à ce secteur a été de 25,7 % et celui des femmes de 26,6 %; en 1994-95, ces proportions sont respectivement de 34,3 et 45,8 %. Quant au secteur technique, 14,8 % des hommes et 19,3 % des femmes y avaient accès en 1980-81, en regard de 23,9 et 25,9 % en 1994-95.

Au niveau universitaire, les taux d'accès au baccalauréat font des progrès remarquables et l'écart se creuse entre les hommes et les femmes. De 2,4 points de pourcentage en 1984-85, l'écart atteint 10,5 points en 1994-95, alors que 30,5 % des hommes et 41,0 % des femmes ont accès au baccalauréat. Par contre, les probabilités d'accéder à la maîtrise et au doctorat sont beaucoup plus faibles. En 1994-95, 8,3 % des hommes et 8,8 % des femmes ont accès aux études de maîtrise et seulement 2,2 % des hommes et 1,6 % des femmes, à des études de doctorat. Le taux d'accès des hommes est supérieur à celui des femmes seulement au doctorat.

Entre 1980-81 et 1993-94, la probabilité d'obtenir un diplôme du secondaire est passée chez les hommes de 57,8 à 61,4 % et chez les femmes, de 64,6 à 72,9 %. À la formation continue (adultes), le taux de réussite, beaucoup plus modeste, affiche toutefois un rattrapage remarquable surtout dans le cas des femmes dont le taux est passé de 6,9 à 15,2 %, tandis que celui des hommes a augmenté de 6,2 à 13,4 %. Le recul enregistré au milieu des années 80 est imputable en grande partie à la hausse de la note de passage de 50 à 60 pour 100.

En 1980, le taux d'obtention du diplôme d'études collégiales au secteur préuniversitaire était d'environ 15,6 %; entre-temps, un écart s'est creusé entre les hommes et les femmes qui atteint 11 points de pourcentage en 1994 en faveur de ces dernières. Au secteur technique, les taux qui sont beaucoup plus bas ont peu progressé : les taux des diplômés qui étaient de 8,0 % chez les hommes et de 13,1 % chez les femmes en 1980 sont respectivement de 9,2 et 15,0 % en 1994.

En 1987, la probabilité d'obtenir un baccalauréat était de 17,2 % pour les hommes et de 20,7 % pour les femmes; sept ans plus tard, elle atteint 22,1 % pour les hommes et 32,9 % pour les femmes; ces dernières devancent les hommes par plus de 10 points. En 1994, près d'une personne sur vingt obtient une maîtrise et le doctorat, dernière étape de la scolarisation, est délivré à 1 % des hommes et 0,5 % des femmes.

Tableau 2.10
Persévérance scolaire, selon le sexe, Québec, 1980-81 à 1994-95

A) Probabilité (%) d'accéder :

Au secondaire	1982-83	1989-90	1992-93	1994-95
En 4 ^e secondaire	63,6	81,4	83,6	85,0
Hommes	59,6	78,0	80,9	82,1
Femmes	67,9	85,1	86,4	87,9
En 5 ^e secondaire	55,8	70,0	72,9	74,5
Hommes	52,9	64,8	68,4	69,5
Femmes	59,0	75,5	77,7	79,8
Au collégial	1980-81	1985-86	1992-93	1994-95
Au secteur préuniversitaire	26,1	36,1	42,3	40,3
Hommes	25,7	33,2	36,9	34,3
Femmes	26,6	39,3	47,9	45,8
Au secteur technique	17,0	20,6	23,8	25,1
Hommes	14,8	17,7	21,8	23,9
Femmes	19,3	23,6	25,9	25,9
Aux études universitaires	1984-85	1987-88	1992-93	1994-95
Au baccalauréat	29,9	34,6	39,6	35,6
Hommes	28,7	30,6	34,7	30,5
Femmes	31,1	38,8	44,7	41,0
À la maîtrise	6,8	7,3	8,3	8,5
Hommes	7,4	7,4	8,4	8,3
Femmes	6,0	7,2	8,2	8,8
Au doctorat	1,1	1,4	1,8	1,9
Hommes	1,4	1,7	2,2	2,2
Femmes	0,8	1,0	1,5	1,6

B) Probabilité (%) d'obtenir :

Un 1 ^{er} diplôme du secondaire	1980-81	1985-86	1992-93	1993-94
À l'enseignement ordinaire	61,1	70,5	63,9	67,0
Hommes	57,8	65,3	57,5	61,4
Femmes	64,6	76,0	70,4	72,9
En formation continue	6,5	6,1	16,3	14,4
Hommes	6,2	5,6	15,3	13,4
Femmes	6,9	6,4	17,3	15,2
Un diplôme d'études collégiales (DEC)	1980	1985	1990	1994
Au secteur préuniversitaire	15,6	19,4	24,6	25,3
Hommes	15,5	17,5	20,8	19,8
Femmes	15,7	21,4	28,5	30,8
Au secteur technique	10,5	12,4	11,8	12,0
Hommes	8,0	9,8	8,9	9,2
Femmes	13,1	15,1	14,7	15,0
Un diplôme universitaire	1987	1990	1992	1994
Un baccalauréat	19,0	22,2	25,1	26,1
Hommes	17,2	19,1	20,8	22,1
Femmes	20,7	25,4	29,5	32,9
Une maîtrise	3,8	4,3	4,9	5,6
Hommes	4,1	4,3	4,9	5,5
Femmes	3,5	4,2	4,9	5,9
Un doctorat	0,5	0,6	0,8	0,8
Hommes	0,7	0,8	1,0	1,0
Femmes	0,3	0,4	0,5	0,5

Les résultats scolaires

Entre juin 1988 et juin 1995, la moyenne des notes aux épreuves ministérielles en vue de sanctionner les études des classes de 3^e, 4^e et 5^e secondaire s'est accrue légèrement en passant de 70,6 à 71,2 % chez les garçons et de 70,0 à 72,6 % chez les filles, de même que le taux de réussite scolaire qui est passé de 81,8 à 84,0 % chez les garçons et de 78,9 à 85,4 % chez les filles. Ces dernières ont un net avantage sur les garçons quant à l'accession aux classes de 4^e et de 5^e secondaire et l'obtention d'un diplôme du secondaire, même si les garçons obtiennent des résultats semblables à ceux des filles aux épreuves ministérielles destinées aux classes de 3^e, 4^e et 5^e secondaire. Cette contradiction en apparence s'explique par l'effet de sélection que comporte le décrochage scolaire - plus important chez les garçons que chez les filles - puisque, le plus souvent, ce sont les élèves qui éprouvent plus de difficultés qui abandonnent leurs études (tableau 2.11). La baisse de la moyenne des notes aux épreuves ministérielles et du taux de réussite en juin 1990 est due à des notes plus faibles à l'examen de français.

Durant toute la période observée, les résultats obtenus dans les établissements privés dépassent ceux des commissions scolaires. Ainsi en juin 1995, la moyenne des notes des élèves du réseau privé est de 78,1 % et celle des élèves du réseau public, de 70,8 %; tandis que le taux de réussite se situe à 93,9 % chez les élèves du réseau privé et à 83,0 % chez ceux du réseau public. En 1988, la moyenne des notes aux

Tableau 2.11
Moyenne des notes aux épreuves ministérielles du secondaire et taux de réussite, selon le sexe, le réseau et la langue d'enseignement, Québec, 1988-1995

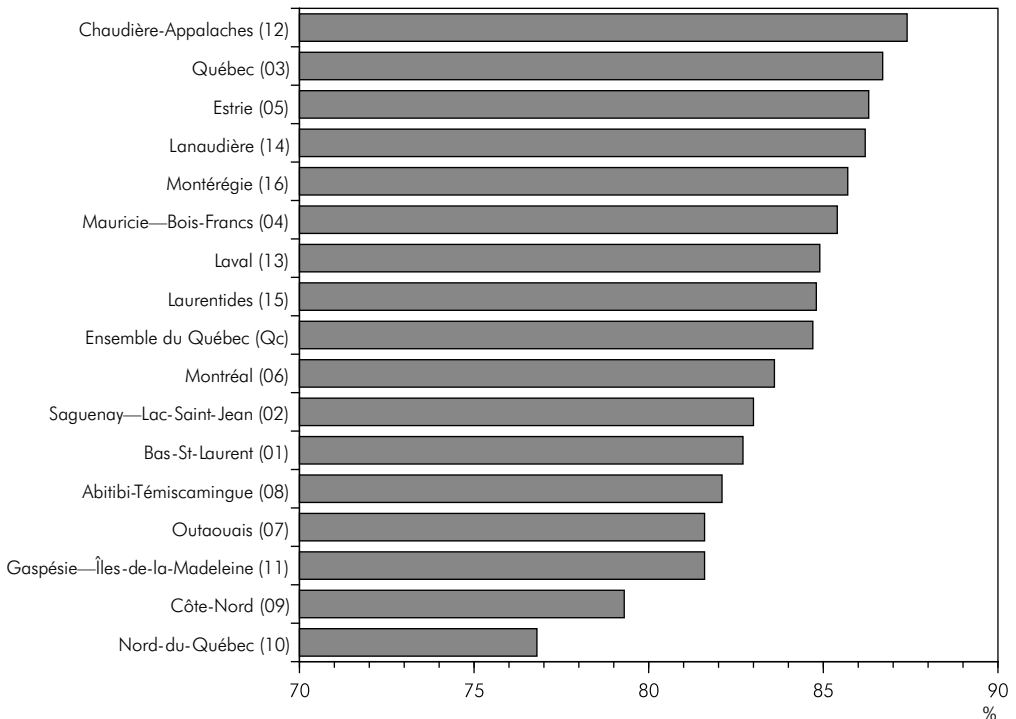
	Moyenne				Taux de réussite			
	Juin 1988	Juin 1990	Juin 1991	Juin 1995	Juin 1988	Juin 1990	Juin 1991	Juin 1995
	%							
Sexe								
Garçons	70,6	67,8	70,7	71,2	81,8	78,0	81,4	84,0
Filles	70,0	67,1	70,3	72,6	78,9	75,1	79,4	85,4
Réseau								
Public	68,8	65,9	68,8	70,8	77,9	73,5	77,6	83,0
Privé	76,7	73,3	77,0	78,1	90,9	87,9	91,2	93,9
Langue d'enseignement								
Français	70,2	67,5	70,7	72,4	79,4	76,6	80,7	85,5
Anglais	70,6	67,1	69,1	68,1	85,5	75,7	78,0	78,5
Ensemble	70,3	67,4	70,5	71,9	80,3	76,5	80,4	84,7

épreuves ministérielles atteignait 68,8 % au réseau public et 76,7 % au réseau privé et les taux de réussite étaient respectivement de 77,9 et 90,9 %. Un des facteurs qui expliquent cet écart pourrait être la sélection des candidats que fait le réseau privé au moment de l'admission, alors que les commissions scolaires doivent accueillir tous les élèves admissibles à l'enseignement secondaire.

En général, les élèves dont la langue d'enseignement est le français ont une moyenne aux épreuves ministérielles et un taux de réussite qui sont légèrement plus élevés que ceux dont la langue d'enseignement est l'anglais. En juin 1995, la moyenne des notes des élèves francophones atteint 72,4 % et leur taux de réussite, 85,5 %

Tout comme la moyenne des notes aux épreuves ministérielles, le taux de réussite augmente depuis juin 1990 : alors qu'il était de 76,5 % dans l'ensemble du réseau secondaire québécois, en juin 1995, il atteint 84,7 %. Certaines régions se distinguent par un taux supérieur à 86 %, plus précisément Chaudière-Appalaches, Québec et l'Estrie (figure 2.3). Les résultats des élèves des régions comme Laurentides et Laval se rapprochent de ceux de l'ensemble du Québec. Enfin, deux régions affichent un taux inférieur à 80 % : la Côte-Nord et le Nord-du-Québec.

Figure 2.3
Taux de réussite aux épreuves du secondaire, selon la région administrative, Québec, 1995



LE NIVEAU DE SCOLARITÉ ET LE MARCHÉ DU TRAVAIL

Les recensements canadiens révèlent que le taux d'activité des hommes et des femmes varie considérablement en fonction du niveau de scolarité (tableau 2.12). Entre 1971 et 1991, le taux d'activité des Québécois est passé de 53,3 à 65,1 %, celui des Ontariens 62,7 à 69,6 % et, enfin, celui des Canadiens, de 58,6 à 67,9 %.

Entre 1971 et 1991, le taux d'activité des personnes qui n'ont pas plus d'une 9^e année a baissé sensiblement : au Québec, chez les hommes, le taux a chuté de 67,2 à 47,4 % (principalement à 45 ans et plus), et s'est maintenu à environ 23 % chez les femmes. En Ontario, le taux des hommes a glissé de 73,2 à 49,9 % et celui des femmes de 30,4 à 26,6 %. Au Canada, les taux ont baissé respectivement de 68,5 à 48,2 % et de 25,7 à 24,2 %. Ces données reflètent en partie le vieillissement de la population peu scolarisée et son retrait progressif du marché du travail.

Entre 1971 et 1991 aux échelons intermédiaires de la scolarité, le taux d'activité des Québécois a augmenté de plusieurs points de pourcentage, soit de 69,0 à 74,9 % et celui des Québécoises de 38,1 à 53,7%; pendant ce temps, le taux d'activité des Ontariens baissait de 80,6 à 73,1 % et celui des Ontariennes gagnait 10 points de pourcentage, passant de 46,4 à 56,3 %. En 1991, les personnes ayant un certificat ou un diplôme d'une école de métiers ont un taux d'activité de 80,0 %, au Québec, de 75,5 % en Ontario et de 76,8 % au Canada. En ce qui concerne les études postsecondaires inférieures au baccalauréat, le taux d'activité a fait un bond remarquable entre 1971 à 1991 en passant de 70,2 à 81,0 %, au Québec, de 74,4 à 81,3 % en Ontario et de 72,3 à 80,8 % au Canada. Les personnes disposant d'un certificat ou d'un diplôme participent plus au marché du travail que celles qui en sont privées; en 1991, leurs taux respectifs se situent à 84,0 et 74,5 % au Québec, 82,9 et 78,5 % en Ontario et 82,6 et 77,4 % au Canada.

Les titulaires d'un grade universitaire détiennent le plus haut taux d'activité. En 1991, celui-ci est de 87,4 % au Québec, de 86,8 % en Ontario et de 86,6 % dans l'ensemble du Canada.

Somme toute, le taux d'activité du Québec se rapproche de celui de l'Ontario et du Canada. Le taux d'activité des personnes peu scolarisées diminue sensiblement, par contre il augmente au fur et à mesure que le niveau de scolarité s'élève. Les femmes qui ont 9 années de scolarité et plus ont beaucoup accru leur participation au marché du travail. L'écart séparant le taux des hommes et celui des femmes s'amenuise au point où, au Québec en 1991, 84,7 % des femmes et 89,5 % des hommes titulaires d'un grade universitaire sont actifs sur le marché du travail; en Ontario, ces taux sont de 83,4 et 89,6 % et au Canada, de 83,3 et 89,4 %.

Tableau 2.12

Taux d'activité de la population de 15 ans et plus, selon le sexe et le plus haut niveau de scolarité, Québec, Ontario et Canada, 1971-1991

Scolarité	Taux d'activité								
	Québec			Ontario			Canada		
	1971	1981	1991	1971	1981	1991	1971	1981	1991
	%								
Total	53,3	62,3	65,1	62,7	68,4	69,6	58,6	65,9	67,9
Moins d'une 9 ^e année	44,1	42,4	34,0	52,0	47,2	37,5	47,6	44,1	35,7
9-13 ^e année	52,5	60,7	63,9	62,5	66,5	64,4	58,6	64,2	63,9
Sans certificat ou diplôme	55,1	57,7	56,9
Avec certificat ou diplôme	68,4	72,8	71,8
Certificat ou diplôme d'une école de métiers	80,0	75,5	76,8
Études postsecondaires									
inférieures au baccalauréat	70,2	78,7	81,0	74,4	79,7	81,3	72,3	78,9	80,8
De niveau universitaire ou autres	74,5	78,5	77,4
Avec certificat ou diplôme	84,0	82,9	82,6
Grade universitaire	83,5	88,0	87,4	82,7	86,4	86,8	83,1	86,8	86,6
Hommes	72,0	76,9	74,7	81,0	81,1	77,4	77,1	79,4	76,4
Moins d'une 9 ^e année	67,2	62,6	47,4	73,2	64,7	49,9	68,5	61,9	48,2
9-13 ^e année	69,0	75,0	74,9	80,6	79,0	73,1	77,2	78,0	73,5
Sans certificat ou diplôme	67,4	67,1	67,5
Avec certificat ou diplôme	78,9	82,1	81,7
Certificat ou diplôme d'une école de métiers	87,0	78,5	80,9
Études postsecondaires									
inférieures au baccalauréat	83,1	88,2	86,7	91,1	90,9	87,4	88,3	90,2	87,2
De niveau universitaire ou autres	81,3	85,0	84,4
Avec certificat ou diplôme	89,2	88,8	88,7
Grade universitaire	90,1	91,8	89,5	91,6	92,0	89,6	91,2	92,2	89,4
Femmes	35,3	48,4	56,0	44,8	56,3	62,1	40,3	52,9	59,9
Moins d'une 9 ^e année	22,7	24,9	22,7	30,4	30,8	26,6	25,7	26,7	24,2
9-13 ^e année	38,1	48,3	53,7	46,4	55,4	56,3	42,0	51,9	54,9
Sans certificat ou diplôme	43,2	48,7	46,9
Avec certificat ou diplôme	60,3	65,8	64,3
Certificat ou diplôme d'une école de métiers	70,2	68,8	69,2
Études postsecondaires									
inférieures au baccalauréat	56,4	69,0	75,7	58,9	69,3	75,7	57,3	68,1	75,0
De niveau universitaire ou autres	68,0	72,7	71,1
Avec certificat ou diplôme	79,2	77,4	77,0
Grade universitaire	68,2	81,3	84,7	63,6	78,0	83,4	65,4	78,4	83,3

Source : Statistique Canada, Recensements du Canada, tableaux sommaires de base.

CONCLUSION

Depuis le début des années 60, le taux de scolarisation du Québec a augmenté considérablement et l'écart de scolarisation entre le Québec et l'Ontario s'est rétréci sensiblement. La diminution importante de la proportion des personnes les moins scolarisées et l'augmentation de la proportion de celles qui le sont le plus témoignent de cette amélioration. Les jeunes générations, particulièrement celles des femmes, sont largement à la fois responsables et bénéficiaires des profondes transformations qu'a connues le Québec sur le plan de l'éducation. Malheureusement, malgré ce progrès réel, l'Enquête internationale sur l'alphabétisation des adultes de 1994 révèle qu'environ 50 % des Québécois de 16 à 65 ans ont des capacités de lecture et d'écriture limitées. D'autres indicateurs comme la fréquentation, la persévérance et les résultats scolaires montrent que les femmes bénéficient davantage que par le passé de l'éducation comme moyen de promotion individuelle et d'amélioration de leur situation socio-économique. Une formation collégiale ou universitaire, adaptée au marché du travail en constante mutation, constitue la meilleure assurance d'une insertion socio-économique harmonieuse. L'évolution des connaissances et les changements technologiques obligent de plus en plus de personnes à retourner sur les bancs de l'école pour compléter ou parfaire leur formation, en vue de se maintenir en emploi ou de se recycler dans un autre domaine d'activité. Comme ailleurs, le clivage de la société québécoise, selon les conditions de vie de ses membres, se fera de plus en plus en fonction de la scolarisation qui constitue la filière la plus sûre pour accéder au marché du travail, et par conséquent, recevoir un salaire convenable et participer au marché de la consommation.

RÉFÉRENCES

- ASSELIN, Suzanne et al., 1992, *Portrait social du Québec*, chap. 3, pp. 101-132, Québec, Les Publications du Québec, 353 p.
- ASSELIN, Suzanne et al., 1994, *Les hommes et les femmes: une comparaison de leurs conditions de vie*, chap. 5, pp. 93-123, Québec, Les Publications du Québec, 301 p.
- BARIL, Alain et George A. MORI, 1991, «Niveau de scolarité dans les différents groupes ethniques au Canada», *Tendances sociales canadiennes*, printemps, Ottawa, Statistique Canada, pp. 17-18.
- Centre pour la recherche et l'innovation dans l'enseignement, 1993, *Regards sur l'éducation, Les indicateurs de l'OCDE*, Paris, Organisation de coopération et de développement économiques, 259 p.
- Centre pour la recherche et l'innovation dans l'enseignement, 1994, *Évaluer l'enseignement, De l'utilité des indicateurs internationaux*, Paris, Organisation de coopération et de développement économiques, 410 p.
- Centre pour la recherche et l'innovation dans l'enseignement, 1995, *Regards sur l'éducation, Les indicateurs de l'OCDE*, Paris, Organisation de coopération et de développement économiques, 373 p.
- Conseil supérieur de l'éducation, 1992, *L'enseignement supérieur: pour une entrée réussie dans le XXI^e siècle*, Québec, gouvernement du Québec, 180 p.
- GILBERT, Sid et Bruce OROK, 1993, «L'abandon scolaire», *Tendances sociales canadiennes*, automne, Ottawa, Statistique Canada, pp. 2-7.

- HAGGAR-GUÉNETTE, Cynthia, 1992, « Les étudiants adultes », *Tendances sociales canadiennes*, automne, Ottawa, Statistique Canada, pp. 26-29.
- HAUTECOEUR, Jean-Paul, 1988, *Poids et mesures de l'analphabétisme au Québec*, collection « Études et analyses », Québec, ministère de l'Éducation, 75 p.
- LANGLOIS, Simon et al., 1990, *La société québécoise en tendances 1960-1990*, chap. 15, pp. 543-559, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 667 p.
- MAHEU, Robert et Claude SAINT-GERMAIN, 1984, *L'analphabétisme au Québec, résultat d'un sondage*, collection « Études et analyses », Québec, ministère de l'Éducation, 10 p.
- Ministère de l'Éducation, 1989, *Indicateurs sur la situation de l'enseignement primaire et secondaire*, Québec, ministère de l'Éducation, 60 p.
- Ministère de l'Éducation, 1991, *Indicateurs sur la situation de l'enseignement primaire et secondaire*, Québec, ministère de l'Éducation, 68 p.
- Ministère de l'Éducation, 1992, *Indicateurs sur la situation de l'enseignement primaire et secondaire*, Québec, ministère de l'Éducation, 80 p.
- Ministère de l'Éducation, 1995, *Indicateurs sur la situation de l'enseignement primaire et secondaire*, Québec, ministère de l'Éducation, 122 p.
- Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science, 1993, *Regard sur l'enseignement collégial, Indicateurs de l'évolution du système*, Québec, ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science, 131 p.
- Ministère de la Santé et des Services sociaux, 1995, *Le Québec comparé : Indicateurs sanitaires, démographiques et socio-économiques*, chap. 1, pp. 59-100, Québec, ministère de la Santé et des Services sociaux, 288 p.
- ODERKIRK, Jillian, 1993, « Le niveau d'instruction, une comparaison internationale », *Tendances sociales canadiennes*, automne, Ottawa, Statistique Canada, pp. 8-12.
- Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), 1986, *Les conditions de vie dans les pays de l'OCDE, recueil d'indicateurs sociaux*, chap. 2, pp. 48-61, Paris, Organisation de coopération et de développement économiques, 169 p.
- Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et Statistique Canada, 1995, *Littératie, économie et société*, Paris, Organisation de coopération et de développement économiques, 217 p.
- Organisation des nations unies, 1995, *Rapport mondial sur le développement humain*, Paris, Economica, 251 p.
- ROSS, Grafton, 1994, « Indicateurs de l'éducation : comparaisons interprovinciales et internationales », *Revue trimestrielle de l'éducation*, vol. 1, n° 2, Ottawa, Statistique Canada, pp. 63-71.
- Secrétariat national à l'alphabétisation, 1990, *Faire de l'apprentissage un mode de vie : l'emploi et l'alphabétisation dans les années 90*, Ottawa, Multiculturalisme et Citoyenneté Canada, 27 p.
- Statistique Canada, 1989, *Enquête sur les capacités de lecture et d'écriture utilisées quotidiennement* (guide de l'utilisateur des micro-données), Ottawa, Statistique Canada.